



## Deux tiers des salariés habitant Saint-Quentin-en-Yvelines travaillent sur son territoire ou dans les communes environnantes

François Dubujet et Ngoc Duy Le  
Insee, Service études et diffusion  
Carine Sabathie et Claire Martinet

Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines

La communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines offre près de 100 000 emplois salariés. Par ailleurs, 67 500 salariés y résident. Le taux de couverture de l'emploi s'établit à 148 emplois pour 100 salariés résidents, ce qui fait du territoire un pôle économique important de l'ouest francilien. Les communes de Montigny-le-Bretonneux et Guyancourt concentrent à elles seules deux-tiers des emplois du territoire et presque la moitié de la population salariée. Elles offrent environ deux emplois pour un salarié résident. A l'inverse, Elancourt et Voisins-le-Bretonneux sont des communes plutôt résidentielles, avec 6 emplois seulement pour 10 salariés ①.

Les emplois de Saint-Quentin-en-Yvelines sont occupés principalement par des cadres et des professions intermédiaires (un tiers chacun). A Guyancourt, la proportion de cadres atteint 45 %. A Trappes, Elancourt et Magny-les-Hameaux, plus de 40 % des emplois concernent des ouvriers et des employés. Parmi les salariés résidents à Saint-Quentin-en-Yvelines, les employés sont les plus nombreux (30 %), mais ils sont suivis de près par les cadres et les professions intermédiaires (respectivement 26 % et 28 %).

### Les échanges de salariés sont structurés par les axes de transports

Les échanges se font essentiellement avec 10 pôles qui représentent 83 % des déplacements de salariés, de ou vers Saint-Quentin-en-Yvelines ⑤. Trois pôles constituent la majorité des mouvements : tout d'abord une couronne autour de l'agglomération constituée d'un ensemble de 31 communes situées à moins de 10 km (31 % des déplacements), puis les Hauts-de-Seine (16 %) et Paris (12 %). Les flux entrants et sortants sont assez équilibrés : Saint-Quentin-en-Yvelines envoie dans ces pôles autant de salariés qu'il en reçoit. Viennent ensuite trois pôles de moindre importance mais représentant au moins 5 % du total : le nord-est des Yvelines et le sud du Val-d'Oise (7 %), le

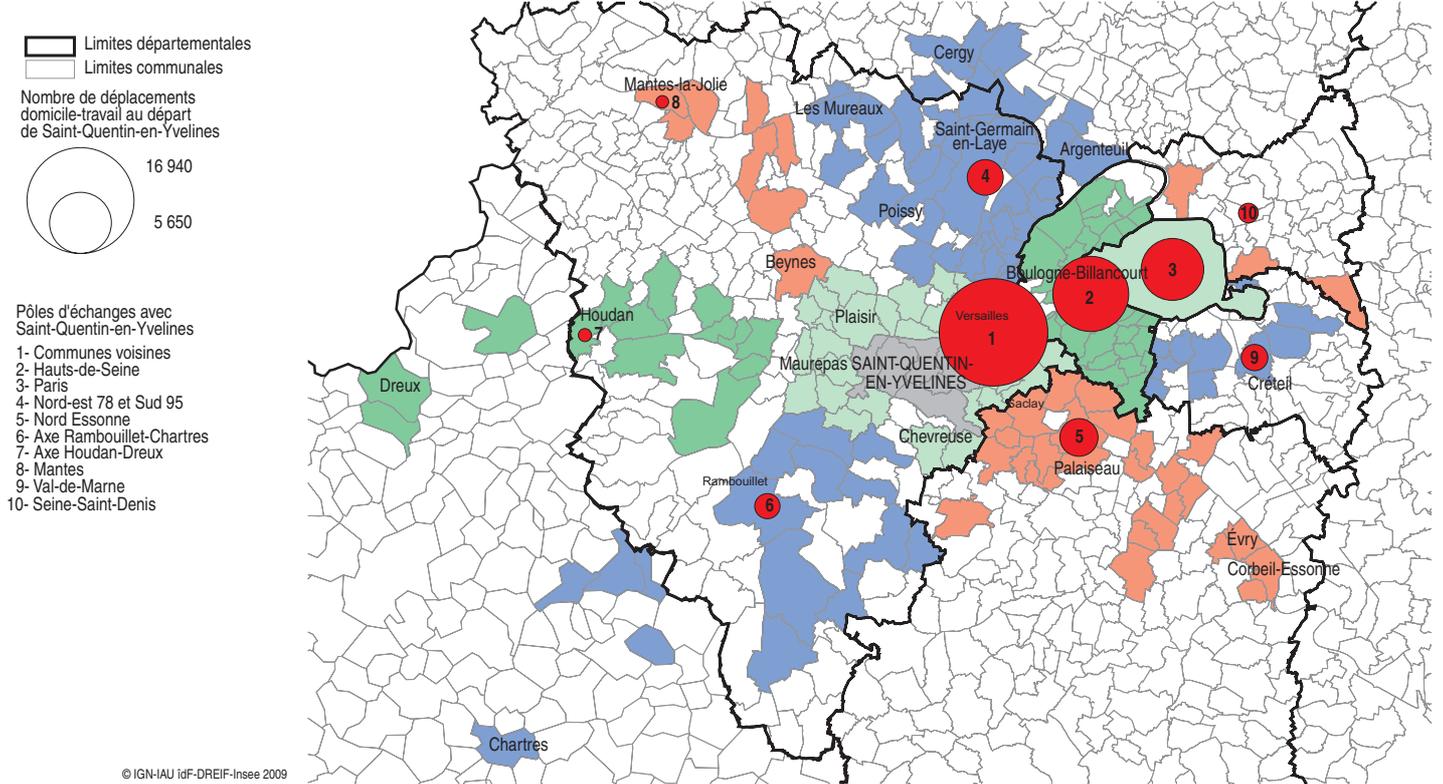
nord de l'Essonne (5 %), l'axe Rambouillet-Chartres (5 %). Les échanges avec les autres pôles sont plus limités : l'axe Houdan-Dreux (2 %), le Val-de-Marne (2 %), le pôle de Mantes-la-Jolie (1 %) et la Seine-Saint-Denis (1 %).

Les flux entre Saint-Quentin-en-Yvelines et ces pôles correspondent généralement à des axes de transport routier ou ferroviaire existants. Ainsi, les échanges avec les Hauts-de-Seine et Paris sont facilités par la ligne Transilien de Montparnasse, le RER C, la ligne La Verrière-La Défense, les autoroutes A12, A13 et A86. Pour l'axe Rambouillet-Chartres, il s'agit du Transilien, du TER Centre et de la RN10 ; pour l'axe Houdan-Dreux, de la RN12. Pour les communes environnantes et le reste des Yvelines, il faut ajouter aux éléments déjà cités de nombreuses dessertes interurbaines et des lignes de bus Mobilien.

### ① Saint-Quentin-en-Yvelines : 148 emplois pour 100 salariés résidents

	Salariés résidents	Emplois salariés	Taux de couverture
Elancourt	12 920	8 220	64
Guyancourt	13 550	30 230	223
Magny-les-Hameaux	3 890	3 750	96
Montigny-le-Bretonneux	18 250	35 490	194
Trappes	11 110	15 850	143
La Verrière	2 350	2 690	115
Voisins-le-Bretonneux	5 480	3 670	67
<b>Saint-Quentin-en-Yvelines</b>	<b>67 550</b>	<b>99 900</b>	<b>148</b>

## 2 Destination des salariés résidant à Saint-Quentin-en-Yvelines : trois sur cinq travaillent à l'extérieur

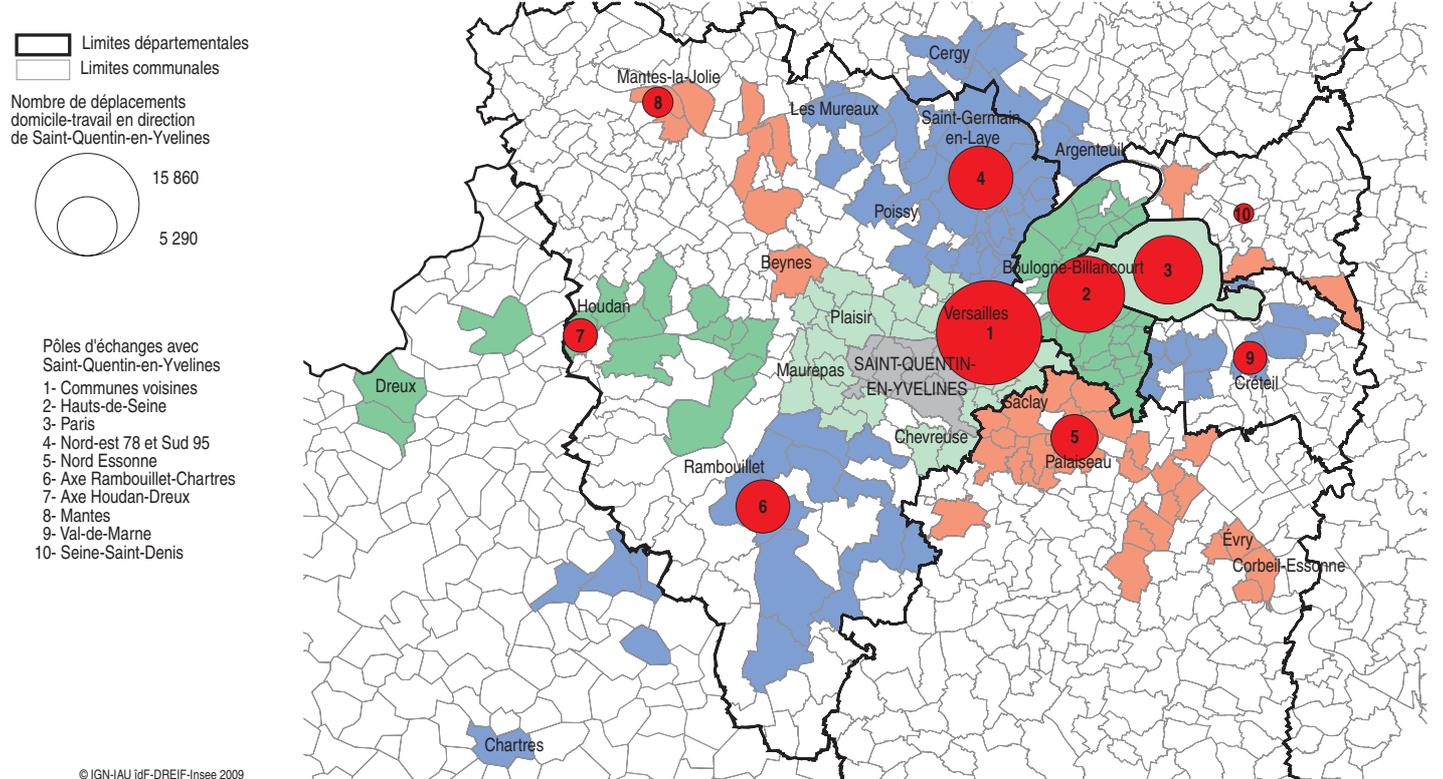


Note : les couleurs servent à identifier les pôles d'échanges.

**Lecture** : 16 940 salariés habitant à Saint-Quentin-en-Yvelines vont travailler dans les communes voisines (pôle n° 1).

Source : Insee, DADS, FGE, CLAP 2004

## 3 Origine des salariés travaillant à Saint-Quentin-en-Yvelines : trois quarts viennent de l'extérieur



Note : les couleurs servent à identifier les pôles d'échanges.

**Lecture** : 15 860 salariés habitant dans les communes voisines (pôle n° 1) viennent travailler à Saint-Quentin-en-Yvelines.

Source : Insee, DADS, FGE, CLAP 2004

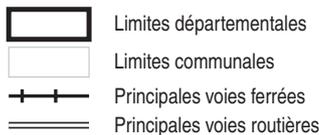
### *Saint-Quentin-en-Yvelines, un pôle qui retient ses salariés*

Les deux tiers des salariés habitant à Saint-Quentin-en-Yvelines travaillent

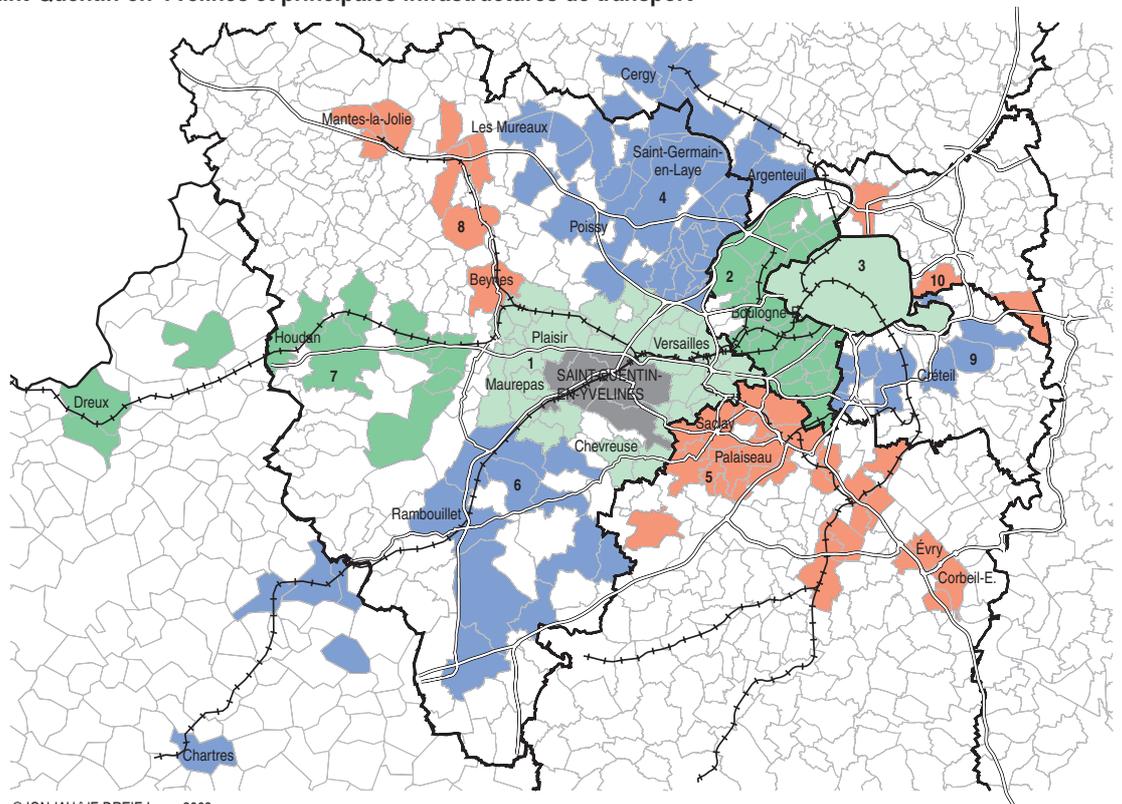
à proximité de leur domicile. Parmi eux, 25 300 (soit 38 % des salariés résidents) travaillent au sein même du territoire de l'agglomération. Ce taux situe Saint-Quentin-en-Yvelines à la

deuxième place des pôles d'emploi du département en termes de stabilité (juste derrière Vélizy, 39 %) et bien au-dessus de la moyenne de ces pôles (32 %). La moitié des salariés qui rési-

## 4 Pôles d'échanges avec Saint-Quentin-en-Yvelines et principales infrastructures de transport



- Pôles d'échanges avec Saint-Quentin-en-Yvelines
- 1- Communes voisines
  - 2- Hauts-de-Seine
  - 3- Paris
  - 4- Nord-est 78 et Sud 95
  - 5- Nord Essonne
  - 6- Axe Rambouillet-Chartres
  - 7- Axe Houdan-Dreux
  - 8- Mantes
  - 9- Val-de-Marne
  - 10- Seine-Saint-Denis



© IGN-IAU idF-DREIF-Insee 2009

Note : les couleurs servent à identifier les pôles d'échanges.

dent et travaillent à Saint-Quentin-en-Yvelines travaillent dans leur commune de résidence. Montigny-le-Bretonneux et Guyancourt polarisent le plus grand nombre de salariés résidant sur le territoire.

62 % des salariés habitant à Saint-Quentin-en-Yvelines quittent le territoire pour travailler ②. Toutefois, 40 % d'entre eux vont dans les communes environnantes. Versailles, Vélizy-Villacoublay, Maurepas, Plaisir, Coignières et Buc attirent à elles seules 12 200 salariés. La catégorie socioprofessionnelle la plus

représentée dans ce flux est celle des employés (36 %).

Les pôles les plus attractifs sont ensuite les Hauts-de-Seine (19 %), Paris (16 %) et le Nord-Essonne (5 %). Les communes du nord-est des Yvelines et du sud du Val-d'Oise attirent, quant à elles, 4 % des salariés sortants.

### *Saint-Quentin-en-Yvelines, un pôle attractif pour les cadres*

Les salariés résidents occupent seulement un quart des emplois de Saint-Quentin-

en-Yvelines, contre la moitié pour le pôle de Mantes-la-Jolie et un tiers pour celui de Versailles. Les employés représentent 43 % des emplois et les cadres 15 %.

Près des trois quarts des emplois de Saint-Quentin-en-Yvelines sont occupés par des salariés extérieurs ③. Ils proviennent principalement des communes voisines (25 %), parmi lesquelles Maurepas (2 500 salariés), Versailles (2 200) et Plaisir (1 800). Viennent ensuite les Hauts-de-Seine, Paris, le nord-est des Yvelines et le sud du Val-d'Oise (un tiers des salariés extérieurs).

## Sources et définitions

Cette étude concerne uniquement le champ des salariés. Les données utilisées sont issues du fichier des Déclarations annuelles de données sociales (DADS) de 2004, qui regroupe les salariés du secteur privé et de la fonction publique territoriale et hospitalière, et du FGE (Fichier général des agents de l'Etat), qui concerne les salariés de la fonction publique d'Etat.

Pour le champ élargi « DADS-Fonction publique d'Etat », seules des données en effectif avec mention du lieu de résidence et de travail du salarié sont disponibles. Les effectifs au lieu de travail sont calés sur ceux du dispositif « Connaissance locale de l'appareil productif » (CLAP). Les informations par catégorie socioprofessionnelle des salariés ne concernent que le champ DADS et excluent les agents de la fonction publique d'Etat.

Les salariés entrants sont ceux qui occupent un emploi à Saint-Quentin-en-Yvelines mais qui n'y résident pas.

Les salariés sortants sont ceux qui résident à Saint-Quentin-en-Yvelines mais qui n'y travaillent pas.

Un salarié est qualifié de stable s'il réside et travaille à Saint-Quentin-en-Yvelines.

Le taux de couverture de l'emploi est le nombre d'emplois salariés offerts sur un territoire pour 100 salariés résidents.

Les 10 pôles présentés dans cette étude ont été constitués par regroupement de communes qui échangent au moins 80 salariés avec Saint-Quentin-en-Yvelines ④.

Les pôles d'emploi du département auxquels il est fait référence sont définis dans la publication Ile-de-France à la page n° 309.

5 Déplacements des salariés depuis et vers Saint-Quentin-en-Yvelines :  
10 pôles représentent 83 % des déplacements

Nom du pôle et des principales communes	Lieu de résidence des salariés travaillant à Saint-Quentin-en-Yvelines	Lieu de travail des salariés résidant à Saint-Quentin-en-Yvelines
Saint-Quentin-en-Yvelines	25 350	25 350
Montigny-le-Bretonneux	7 080	8 290
Guyancourt	4 880	5 930
Trappes	4 360	4 800
Elancourt	5 070	3 100
Voisins-le-Bretonneux	1 840	1 220
Magny-les-Hameaux	1 150	1 070
La Verrière	970	940
Communes environnantes	15 860	16 940
Versailles	2 190	4 980
Maurepas	2 540	1 700
Plaisir	1 840	1 560
Vélizy-Villacoublay	410	1 890
Bois-d'Arcy	980	530
Coignières	440	1 060
Le Chesnay	670	760
Buc	230	1 040
Les Clayes-sous-Bois	840	350
Saint-Cyr-l'Ecole	820	310
Le Mesnil-Saint-Denis	700	280
Fontenay-le-Fleury	740	120
Saint-Rémy-lès-Chevreuse	410	300
Viroflay	360	270
Hauts-de-Seine	8 540	8 340
Boulogne-Billancourt	960	1 220
Issy-les-Moulineaux	510	650
Rueil-Malmaison	630	440
Courbevoie	400	660
Puteaux	230	700
Nanterre	300	610
Clamart	470	350
Meudon	550	280
Paris	5 690	6 960
Nord-Est 78 et Sud 95	5 920	1 870
Saint-Germain-en-Laye	360	270
Poissy	340	160
La Celle-Saint-Cloud	310	110
Marly-le-Roi	270	100
Cergy	240	110
Nord Essonne	3 180	2 100
Massy	270	270
Gif-sur-Yvette	410	130
Palaiseau	310	110
Les Ulis	180	220
Saclay	60	320
Axe Rambouillet-Chartres	4 090	910
Rambouillet	1 370	430
Le Perray-en-Yvelines	670	180
Les Essarts-le-Roi	570	130
Axe Houdan-Dreux	1 620	240
Mantes-la-Jolie	1 300	230
Val-de-Marne	1 600	1 030
Seine-Saint-Denis	570	570

Source : Insee, DADS, FGE, CLAP 2004

Le Nord de l'Essonne et les communes situées autour de l'axe Saint-Quentin-Rambouillet-Chartres représentent 11 % des entrants. L'axe Houdan-Dreux est moins important (2,5 % des entrants), car les communes concernées sont peu peuplées. Mais une proportion importante des salariés de ces communes vient travailler à Saint-Quentin-en-Yvelines, probablement grâce à un accès facilité par la RN12 et le Transilien (avec correspondance en gare de Versailles). Enfin, 10 % des salariés entrants arrivent du reste de l'Ile-de-France (dont la moitié des Yvelines).

Les cadres (40 % des salariés entrants) arrivent principalement des Hauts-de-Seine et de Paris. D'ailleurs, ils représentent la grande majorité des salariés venant de ces deux départements (respectivement 54 % et 65 %).

Plus du tiers des employés (16 % des entrants) résident dans les communes environnantes.

Quant aux salariés des professions intermédiaires (33 % des entrants), leur répartition par origine est proche de celle de l'ensemble des salariés.

Pour en savoir plus

Gonnard S., Rannou-Heim C. : « Déplacements domicile-travail dans les Yvelines - Les pôles de Versailles/Vélizy/Saint-Quentin-en-Yvelines et de Seine-Aval concentrent l'essentiel des échanges », Insee Ile-de-France à la page, n° 309, décembre 2008.